



# FICHE TECHNIQUE

221011

## DP MULTI

### NETTOYANT AUX EXTRAITS VÉGÉTAUX PARE BATTAGE DE BATEAUX ET EMBARCATIONS PNEUMATIQUES USAGE PROFESSIONNEL

**DP MULTI** est une préparation à base de savon végétal, de composés émulsionnants abaisseurs de tension superficielle, de sels d'acides végétaux et d'extraits végétaux sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité.

#### CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE LIMPIDE
Couleur	: VERT
Odeur	: HUILE VEGETALE ET FLORALE
Masse volumique	: 990 G/L +/- 20G/L
pH pur	: 9.10
Inflammabilité	: NO COMBUSTIBLE
Tension superficielle à 5%	: 32.4 DYNES/CM

#### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

**DP MULTI** pénètre, dissout, émulsionne les salissures et résidus de :

bitume	cire	cambouis
traces de pneu	gommes	goudrons
empreintes d'autocollants	de carbone	graisses
empreintes d'adhésifs	huiles minérales et végétales	de crayon

**DP MULTI** permet de nettoyer, de dégraisser la plupart des surfaces en :

acier	cuivre	alliages légers
carrelages	aluminium	inoxydables
béton	céramiques	chrome
aluminium anodisé	verre	Polyester

#### MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Utilisation à l'état pur à l'aide d'une éponge à grattage souple.
- Rincer abondamment à l'eau claire.

#### RECOMMANDATIONS



H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conserver hors de la portée des enfants  
Protéger du gel au stockage. Températures optimales de stockage de 5 à 35 °c.  
Utiliser protection oculaire et gants de ménage.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**

UFI : M5N0-H0F6-2005-M2GD

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

#### Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.

